



Balises

 **GR®**
Grande Randonnée

 **GR® de Pays**
Grande Randonnée de Pays

 **BL** - Boucle Locale

 **PR** - Promenade et randonnée inscrite au PDIPR

Signalisation

 **Bonne direction**

 **Changement de direction**

 **Mauvaise direction**

“Le Département et les baliseurs bénévoles officiels de la FFRandonnée Bouches-du-Rhône entretiennent les itinéraires de randonnée pédestre.”


les chemins, une richesse partagée
Bouches-du-Rhône

Conseils et recommandations pour se promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.

- Respectons la charte du randonneur éditée par la FFRandonnée
- Restons sur les chemins balisés
- N'abandonnons aucun objet, aucun débris. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons apportés pleins
- Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas
- Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique
- Respectons les viticulteurs et les agriculteurs ; ne cueillons pas leurs produits
- Sachons cohabiter avec les chasseurs et les autres utilisateurs
- N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse et surtout par grand vent.

Pour rendre votre randonnée agréable

- Ne surestimez pas vos forces physiques
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo
- Evitez de partir seul
- Emportez de l'eau en quantité suffisante, une trousse de secours, la carte IGN, une boussole
- Soyez équipés d'un sac à dos et de chaussures de randonnée, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Pour votre sécurité et pour la préservation des massifs forestiers, l'accès aux espaces naturels est réglementé par arrêté préfectoral de juin à septembre. Renseignez-vous pendant la période estivale :

au 08 11 20 13 13 (prix d'un appel local)

ou sur : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

www.myprovence.fr/enviedebalade

EN PARTENARIAT AVEC :

- Le Département des Bouches-du-Rhône - Direction de la forêt et des espaces naturels : www.cg13.fr
- La Métropole Aix-Marseille Provence - Pays de Martigues : www.paysdemartigues.fr
- L'ONF - Forêt domaniale de Castillon
- L'office de tourisme de Martigues : www.martigues-tourisme.com
- Le Parc de Figuerolles à Martigues
- L'office de tourisme de Port-de-Bouc : www.portdebouc-tourisme.fr

EN COLLABORATION AVEC :

- Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Bouches-du-Rhône et ses clubs affiliés : www.ffrandonnee13.fr

DURÉE 2 H

LONGUEUR 4 KM

DÉNIVELÉ 0 M

NIVEAU FACILE

BALISAGE 

PORT-DE-BOUC

LA PRESQU'ILE – LE SENTIER DU LITTORAL TOPO RANDO SENTIER ENTRE MER ET ÉTANGS

PROVENCE TOURISME

13, rue Roux de Brignoles
13006 Marseille

Tél. 04 91 13 84 13

Télécharger les topos-randos du "Entre mer et étangs" sur :
www.myprovence.fr





Dans cette ville où tous les chemins mènent à la mer, la création du sentier littoral tient à la fois de l'aménagement et de la protection de l'environnement. Variations de plages,

de ports, de patrimoine naturel, historique ou archéologique, le sentier est un lieu de découverte, de détente et de loisirs, qui associe les espaces urbains à la mer.

Un parcours accessible à tous qui exprime toute l'histoire de Port de Bouc, où femmes et hommes sont venus du monde entier pour dompter les énergies de la mer.

Un sentier littoral à arpenter en famille, entre amis ou en solitaire.

Départ :
Mairie - Kiosque à musique

ITINÉRAIRE :

Balissage bleu ■■■

- 1 La naissance d'une ville :** Descendez le cours Landriven en longeant le Canal d'Arles à Bouc, en direction de la mer. Tournez à droite la rue du docteur Pujol.
- 2 Les Chantiers et Ateliers de Provence :** Longez le port de plaisance et rejoignez la rue de la République.
- 3 D'un port à l'autre :** Longez la rue de la République sur 300m. Au prochain carrefour, prenez à gauche le chemin de la Jetée.
- 4 La capitainerie et les professions maritimes :** Rejoignez le bout de la presqu'île pour admirer une vue exceptionnelle sur le fort de Bouc. Faites demi-tour et longez le littoral parallèle à l'avenue du Golfe.
- 5 Une zone industrielle et portuaire :**
- 6 Une cité ouvrière cosmopolite :** Continuez à longer le littoral pour rejoindre le point 7 du parcours.
- 7 Une ville en renouveau :** Continuez sur la plage jusqu'au Centre d'Arts Plastiques Fernand Léger, au carrefour avenue du Golfe/boulevard Dominique Nicotra.



- 8 Zoom sur un artiste "métallo" :** Prenez à droite le boulevard Dominique Nicotra. Traversez l'avenue Maurice Thorez et poursuivez le parcours par la rue Charles Nedelec.
- 9 La gare et le chemin de fer :** En arrivant au carrefour avenue Charles Nedelec/avenue de la Mer, vous apercevez à gauche la gare de Port-de-Bouc. Prenez à droite l'avenue de la Mer et découvrez la fresque de la "Resplido", le bateau "le Provence", symbolisant l'activité des anciens chantiers navals et une vue panoramique de la darse du port de plaisance. Au carrefour de la rue Denis Papin/avenue de la Mer, prenez à gauche jusqu'au kiosque à musique du cours Landriven.